consécutifs, ils réciteront trois **Ave Maria**, indulg. de 7 ans et 7 quarantaines.

2° **Indulg. plén.** pour tous les fidèles, chaque fois qu'ils feront, n'importe quand, une Neuvaine en l'honneur de la Nativité de Marie, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Maternité de Marie, de la Purification, des 7 Douleurs, du très pur cœur de N.-D., du St Rosaire ou de l'Assomption, — plus 5 ans 1 f. chaq. j. de ces neuv. Une récitation par jour suffit pour gagner ces indulgences.

3° **Neuv. préparat. au 8 décembre. - Publiq. :** 7 ans chaq. j., — plén. pour 5 présences. — **Privées :** 5 ans chaq. j., — plén. à la fin. (Là où il y a exerc. pub., l'ind. plén. demande qu'on y assiste, à moins d'empêch.) (Outre les indulg. de cette neuv., les membres de l'Archi. des Trois **Ave** ont une autre indulg. plén. le jour de l'Immaculée). — Bref du 30-6-21 et « **Preces** »).

En plus des indulg., Pie X (4 mai 1910) et Benoît XV (24 mars 1916), ont daigné accorder aux associés qui se serviraient de cette **formule complète**, au moins une fois par jour, pendant 9 j. consécutifs, la **Bénédiction Apostolique**, demandant au Seigneur, par l'intercession de la Vierge, toutes sortes de biens en leur faveur.

Nous conseillons, lorsqu'il s'agira de grâces importantes, **trois Neuvaines consécutives.**

Pour obtenir plus sûrement la grâce demandée, il sera bon de promettre deux choses à notre divine Mère : d'être à tout jamais fidèle aux Trois « **Ave Maria** », le matin et le soir, et de donner connaissance de la faveur obtenue, pour servir à sa glorification.

Adresser ces communications au Révérend Père Directeur de « N.-D. de la Trinité », lequel pourra en faire mention dans cette revue mensuelle.

Demander les conditions de l'abonnement. Spécimen gratuit. — Ecrire à : **R. Père Directeur de N.-D. de la Trinité** », à Blois (Loir-et-Cher), France.

Publié avec l'approbation de l'Ordinaire

NEUVAINE

à Notre-Dame de la Trinité

(10e MILLION)

I. — O Marie, VIERGE PUISSANTE, « **Virgo potens** », Vous à qui rien n'est impossible... par cette Puissance même dont vous a gratifiée le Père Tout-Puissant, je vous en conjure, assistez-moi dans la nécessité où je me trouve. Puis donc que vous pouvez me secourir, ne m'abandonnez pas, ô vous qui êtes l'Avocate des causes les plus désespérées !

Il me semble que la gloire de Dieu, votre honneur et le bien de mon âme, sont attachés à la concession de cette faveur.

Si donc, comme je le pense, elle est conforme à la très aimable et très sainte Volonté de

---

N.-B. — Cette neuvaine est souvent appelée par les fidèles **Neuvaine efficace** en raison des grâces sans nombre qu'ils témoignent avoir reçues en la récitant.

Dieu, je vous en prie, ô TOUTE PUISSANCE SUPPLIANTE, « **Omnipotentia supplex** », intercédez pour moi auprès de votre Fils qui ne peut rien vous refuser.

Je vous le demande de nouveau, au nom de la Puissance sans borne que le Père céleste vous a communiquée, à Vous sa **Fille bien-aimée**, et en l'honneur de laquelle je vous dis, en union avec sainte Mechtilde, à qui vous avez révélé la salutaire pratique des Trois « **Ave Maria** » :

AVE MARIA, etc...

II. — Divine Vierge, qui êtes appelée le TRONE DE LA SAGESSE, « **Sedes sapientiæ** », parce que la Sagesse incréée, le Verbe de Dieu, a résidé en vous..., vous à qui cet adorable Fils à communiqué toute l'étendue de sa science divine, dans la mesure où la créature la plus parfaite pouvait la recevoir, vous connaissez la grandeur de ma misère et quel besoin j'ai de votre assistance.

Confiant dans votre divine Sagesse, je m'abandonne entre vos mains, afin que vous disposiez tout avec force et douceur, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de mon âme.

Daignez donc me venir en aide, par les moyens que vous savez être les plus propres à atteindre cette fin.

O Marie, Mère de la divine Sagesse, daignez, je vous en supplie, m'obtenir la grâce précieuse que je sollicite ; je vous le demande au nom même de cette sagesse incomparable dont le Verbe, votre Fils, vous a illuminée, vous sa **Mère très aimée**, et en l'honneur de laquelle je vous dis, en union avec saint Léonard de Port-Maurice, le plus zélé prédicateur de vos Trois « **Ave Maria** ».

AVE MARIA, etc...

III. — O bonne et tendre Mère, vraie MERE DE MISERICORDE, « **Mater Misericordiæ** », vous dont l'Esprit d'Amour embrasa le cœur d'une tendresse sans limite pour les pauvres humains, je viens vous supplier d'user envers moi de votre bonté compatissante.

Plus ma misère est grande, plus elle doit exciter votre compassion.

Je le sais, je ne mérite aucunement la grâce précieuse que je désire, moi qui vous ai si souvent contristée en offensant votre divin Fils. Mais, si j'ai été coupable, très coupable, je me repens sincèrement d'avoir blessé le Cœur si tendre de Jésus et le vôtre.

D'ailleurs, n'êtes-vous pas, comme vous l'avez révélé à l'une de vos servantes, sainte Brigitte, « la Mère des pécheurs repentants » ? Pardonnez-moi donc mes ingratitudes passées, et, considérant uniquement votre Bonté miséricordieuse, ainsi que la gloire qui en reviendra à Dieu et à vous, obtenez-moi, de la miséricorde divine, la grâce que j'implore par votre intercession.

O vous qu'on n'a jamais implorée en vain, « ô clémente, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie », « **o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !** » daignez, daignez me secourir, je vous en conjure, par cette miséricordieuse bonté dont le Saint-Esprit vous a remplie pour nous, vous son **Epouse tendrement aimée**, et en l'honneur de laquelle je vous dis, avec saint Alphonse de Liguori, l'apôtre de votre miséricorde et le docteur des Trois « **Ave Maria** » :

AVE MARIA, etc...

—x—

INDULGENCES. — 1° Pour tous les **Associés** de l'Archiconfrérie des « Trois **Ave Maria** », chaque fois que, matin et soir, pendant 9 jours

maculée Conception, de la Nativité de Marie, de la Présentation, de l'Annonciation ,de la Visitation, de la Maternité de Marie, de la Purification, des 7 Douleurs, du très pur Cœur de N.-D., du Saint-Rosaire ou de l'Assomption, — plus 5 ans 1 f. chaq. j. de ces Neuv. Une récitation par jour suffit pour gagner ces indulgences.

Nous conseillons, lorsqu'il s'agira de grâces importantes, **trois Neuvaines consécutives.**

Pour obtenir plus sûrement la grâce demandée, il sera bon de promettre deux choses à notre divine Mère : d'être à tout jamais fidèle aux Trois « **Ave Maria** », le matin et le soir, et de donner connaissance de la faveur obtenue, pour servir à sa glorification.

Adresser ces communications au Révérend Père Directeur de « N.-D. de la Trinité », lequel pourra en faire mention dans cette Revue mensuelle.

▲ ▲

SI NOTRE-DAME VOUS EXAUCE, VOUS NE LUI REFUSEREZ PAS UN ABONNEMENT A SA

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE :

« NOTRE-DAME DE LA TRINITÉ »

Abonnement simple ..... **300 fr.**
Abonnement avec participation ..... **450 fr.**

Ce dernier abonnement donne droit à une part à la messe dite **tous les jours**, à l'autel de Notre-Dame de la Trinité, à Blois, pour les **Associés.**

Spécimen franco, sur demande.

Adressez toute correspondance :

R.P. Directeur de « N.-D. de la Trinité »
Blois (L.-et-Ch.)
C.C.P. 306-10 Paris

Publié avec l'approbation de l'Ordinaire

D

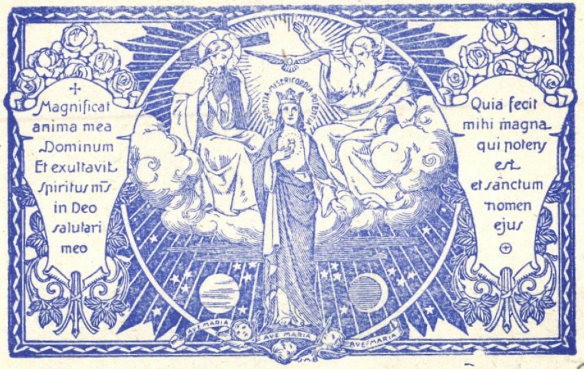

NEUVAINE
A NOTRE-DAME DE LA TRINITÉ
(13e MILLION)

I. — O Marie, VIERGE PUISSANTE, « **Virgo potens** », Vous à qui rien n'est impossible, par cette Puissance même dont vous a gratifiée le Père Tout-Puissant, je vous en conjure, assistez-moi dans la nécessité où je me trouve. Puis donc que vous pouvez me secourir ne m'abandonnez pas, ô vous qui êtes l'Avocate des causes les plus désespérées !

Il me semble que la gloire de Dieu, votre honneur et le bien de mon âme sont attachés à la concession de cette faveur.

Si donc, comme je le pense, elle est conforme à la très aimable et très sainte Volonté de

N.-B. — Cette Neuvaine est souvent appelée par les fidèles **Neuvaine efficace** en raison des grâces sans nombre qu'ils témoignent avoir reçues en la récitant.

2

A

Dieu, je vous en prie, ô TOUTE PUISSANCE SUPPLIANTE, « **Omnipotentia supplex** », intercédez pour moi auprès de votre Fils qui ne peut rien vous refuser.

Je vous le demande de nouveau, au nom de la Puissance sans borne que le Père céleste vous a communiquée, à Vous **sa Fille bien-aimée**, et en l'honneur de laquelle je vous dis, en union avec sainte Mechtilde, à qui vous avez révélé la salutaire pratique des Trois « **Ave Maria** » :

AVE MARIA, etc...

II. — Divine Vierge, qui êtes appelée le TRONE DE LA SAGESSE, « **Sedes sapientiæ** », parce que la Sagesse incréée, le Verbe de Dieu, a résidé en vous... vous à qui cet adorable Fils a communiqué toute l'étendue de sa science divine, dans la mesure où la créature la plus parfaite pouvait la recevoir, vous connaissez la grandeur de ma misère et quel besoin j'ai de votre assistance.

Confiant dans votre divine Sagesse, je m'abandonne entre vos mains, afin que vous disposiez tout avec force et douceur, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien de mon âme.

Daignez donc me venir en aide, par les moyens que vous savez être les plus propres à atteindre cette fin .

O Marie, Mère de la divine Sagesse, daignez, je vous en supplie, m'obtenir la grâce précieuse que je sollicite ; je vous le demande au nom même de cette sagesse incomparable dont le Verbe, votre Fils, vous a illuminée, vous sa **Mère très aimée**, et en l'honneur de laquelle je vous dis, en union avec saint Léonard de Port-Maurice, le plus zélé prédicateur de vos Trois « **Ave Maria** » :

AVE MARIA, etc...

B

III. — O bonne et tendre Mère, vraie MERE DE MISERICORDE, « **Mater Misericordiæ** », vous dont l'Esprit d'Amour embrasa le cœur d'une tendresse sans limite pour les pauvres humains, je viens vous supplier d'user envers moi de votre bonté compatissante.

Plus ma misère est grande, plus elle doit exciter votre compassion.

Je le sais, je ne mérite aucunement la grâce précieuse que je désire, moi qui vous ai si souvent contristée en offensant votre divin Fils Mais, si j'ai été coupable, très coupable, je me repens sincèrement d'avoir blessé le Cœur si tendre de Jésus et le vôtre .

D'ailleurs, n'êtes-vous pas, comme vous l'avez révélé à l'une de vos servantes, sainte Brigitte, « la Mère des pécheurs repentants » ? Pardonnez-moi donc mes ingratitudes passées, et considérant uniquement votre Bonté miséricordieuse, ainsi que la gloire qui en reviendra à Dieu et à vous, obtenez-moi, de la miséricorde divine, la grâce que j'implore par votre intercession.

O vous qu'on n'a jamais implorée en vain, « ô clémente, ô miséricordieuse, ô douce Vierge Marie, « **o clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria !** » daignez, daignez me secourir, je vous en conjure, par cette miséricordieuse bonté dont le Saint-Esprit vous a remplie pour nous, vous son **Epouse tendrement aimée**, et en l'honneur de laquelle je vous dis, avec saint Alphonse de Liguori, l'apôtre de votre miséricorde et le docteur des Trois « **Ave Maria** » :

AVE MARIA, etc...

—=—

INDULGENCES. — **Indulg. plén.** pour tous les fidèles chaque fois qu'ils feront, n'importe quand, cette Neuvaine en l'honneur de l'Im-

C

soir, de préférence à la fin de la prière habituelle, et de dire, le matin : « **O ma Mère, préservez-moi du péché mortel pendant ce jour** », le soir : « **pendant cette nuit** ».

Le Pape Benoit XV (Bref du 30 juil. 1921) a élevé la Confrérie des Trois **Ave Maria** au rang d'**Archiconfrérie**, lui accordant de précieux privilèges et de nombreuses indulgences, avec faculté de communiquer ces faveurs spirituelles à toutes les Confréries de **même nom et même but** qui s'agrégeraient à elle. Les **prêtres associés** ont droit **à l'autel privilégié trois fois** par semaine et les prêtres directeurs de Confréries agrégées jouissent de privilèges plus étendus encore.

Oh ! quelle sainte pratique de piété ! c'est un moyen très efficace d'assurer votre salut ». (Saint Léonard de Port-Maurice).

« Cette dévotion ne peut être que grandement profitable à ceux qui la pratiquent. Aussi je désire de tout cœur qu'elle se répande partout, et produise dans les âmes des fruits abondants de sanctification ».

+ ALFRED-JULES, Ev. de Blois.

Prière de propager cette dévotion salutaire et de répandre cette feuille à profusion.

Adresser les demandes au **R. Père Directeur de « N.-D. de la Trinité »**, revue mensuelle, Blois (Loir-et-Cher). France.

Avec l'autorisation de l'Ordinaire

D

3

LE CIEL OUVERT
par la pratique des
TROIS AVE MARIA

(15e MILLION)

Un des plus grands moyens de salut, un des signes de prédestination les plus certains est, sans contredit, la dévotion à la Très Sainte Vierge. Tous les saints docteurs sont unanimes à le dire avec saint Alphonse de Liguori : « Le dévot serviteur de Marie ne périra jamais ».

Le principal est de **persévérer fidèlement jusqu'à la mort dans cette dévotion.**

Or, est-il une pratique plus facile, plus à la portée de tous, que celle de réciter, les Trois Ave Maria, matin et soir, en l'honneur des privilèges conférés par l'adorable Trinité à la Vierge Immaculée : **Puissance, Sagesse, Miséricorde ?**

A

Cette salutaire pratique a été révélée et enseignée à sainte Mechtilde **par la Reine** du ciel elle-même **comme un moyen d'obtenir sûrement la grâce de la persévérance finale ou de la bonne mort.**

Un des plus zélés propagateurs des Trois **Ave Maria** fut saint Léonard de Port-Maurice. Ce célèbre missionnaire faisait réciter les Trois Ave Maria, matin et soir, en l'honneur de Marie Immaculée, pour obtenir la grâce d'éviter tout péché mortel, et pendant le jour, et pendant la nuit. De plus, **il promettait le salut,** d'une manière certaine, à ceux qui y seraient **constamment fidèles.**

A la suite de ce grand saint franciscain, saint Alphonse de Liguori adopta cette pieuse pratique et lui donna l'appui de sa haute autorité. Il la conseillait beaucoup et l'imposait même comme pénitence à ceux qui n'en avaient pas l'habitude.

Le saint Docteur exhorte en particulier les parents et les confesseurs à veiller soigneusement à ce que **les enfants** soient fidèles à réciter, chaque jour, leurs **Trois Je vous salue, Marie,** le matin et le soir.

Ou plutôt, à l'exemple de saint Léonard, il les recommande instamment, à tous, « aux dévots et aux pécheurs », **aux hommes et aux femmes, aux jeunes gens et aux jeunes filles.**

Les personnes consacrées à Dieu en retireront elles-mêmes de précieux fruits de salut.

Aussi, dans certains pays, cette pratique est-elle adoptée par la généralité des fidèles.

De nombreux exemples montrent combien cette dévotion est agréable à la divine Mère, et quelles **grâces particulières** elle attire, **pendant la vie et à l'heure de la mort,** sur ceux qui ne l'omettent jamais.

Par un Bref du 8 février 1900, le Souverain Pontife Léon XIII a sanctionné **cette** pieuse coutume en accordant, **à perpétuité,** sur la demande d'un Frère Mineur Capucin, une indulgence de 200 jours, applicable aux âmes du purgatoire, en faveur de tous ceux qui réciteraient les Trois **Ave Maria,** le matin et le soir, avec l'invocation recommandée par saint Alphonse : « **Mater mea, libera me hodie a peccato mortali** », ou, en français : « O ma Mère, préservez-moi aujourd'hui du péché mortel ».

Sa Sainteté Pie X a daigné accorder la **Bénédiction Apostolique** à tous ceux qui observeront cette pieuse pratique.

De plus, par un Bref du 5 décembre 1904, Pie X accordait une indulg. de 300 jours à chaque récitation des Trois **Ave Maria** du matin et du soir, à la condition d'ajouter à chacun d'eux une autre invocation, également empruntée à St Alphonse de Liguori.

Désormais, tous les fidèles peuvent gagner 300 jours d'indulg. **chaque fois** qu'ils récitent les Trois « **Ave Maria** » avec l'invocation : « **O ma Mère, préservez-moi du péché mortel** » **(Preces... 1937).** Afin d'être plus sûr de ne **jamais les oublier,** on conseille très fortement de les réciter chaque matin et chaque

BULLETIN D'ABONNEMENT

—:—

Abonnement simple à « **Notre-Dame de la Trinité** » .... 300 fr.

Abonnement avec **participation aux mérites de la Propagande et à 364 messes par an** 450 fr.

—:—

Nom ..... Prénoms .....

Rue ..... No . .

à ..... par .....

Département .....

(Ecrire très lisiblement)

Adresser cette feuille, dans une enveloppe affranchie au tarif des lettres, au **R.P. Directeur de « Notre-Dame de la Trinité », BLOIS (Loir-et-Cher).**

Envoyer le montant de l'abonnement à la même adresse, soit par mandat, soit par chèque postal. **C.C. Editions N.-D. de la Trinité, 306-10 Paris.**

H

réciteront, matin et soir, pendant neuf jours consécutifs, les Trois **Ave Maria.**

2. — **300 jours** à chaque récitation de trois **Ave Maria.** A l'invocation : « O ma Mère, préservez-moi aujourd'hui du péché mortel », les associés peuvent substituer au mot **aujourd'hui** ces paroles : **pendant ce jour** (le matin) ou **pendant cette nuit** (le soir).

b) **Pour les Associés du 2e degré ou Zélateurs :**

100 jours chaque fois qu'ils feront une démarche pour répandre la pieuse pratique des Trois **Ave Maria** ou pour faire inscrire des fidèles dans l'Association.

N.B. — Toutes ces indulgences, sauf l'indulgence plénière à l'article de la mort, sont applicables aux âmes du Purgatoire.

§ II. - Privilèges pour les prêtres

1. — **Pour les Prêtres associés :** pouvoir d'appliquer l'indulgence de l'autel privilégié, **trois fois** par semaine, aux messes qu'ils célébreront pour les défunts.

2. — **Pour les prêtres directeurs de Confréries :**

a) Pouvoir de bénir publiquement en temps de mission, en particulier en d'autres temps, les croix, crucifix, médailles pieuses, chapelets et statuettes en métal de N.-S. Jésus-Christ, de la B. V. Marie et des Saints, et de leur appliquer les indulgences apostoliques contenues dans le catalogue édité le 5 septembre 1914 (1), sans en exclure, en ce qui concerne les chapelets, les indulgences de sainte Brigitte et même celles des Pères Croisiers.

b) Autel privilégié **quatre fois** par semaine, dans n'importe quelle église.

---

(1) Désormais, le catalogue du 11 mars 1939. (Act. Apost. S. p. 132-134).

E

REVUE RECOMMANDÉE

Pour vous maintenir dans la ferveur de la dévotion des Trois « **Ave Maria** »,

Pour coopérer efficacement à la diffusion de cette précieuse pratique,

Pour vous assurer une vie chrétienne sérieuse, nourrie de doctrine,

Pour mériter davantage encore la protection de la Sainte Vierge,

Abonnez-vous à « **Notre-Dame de la Trinité** », Revue mariale mensuelle d'intérêt général et de formation chrétienne, destinée aux grandes personnes, aux jeunes gens et aux jeunes filles.

ABONNEMENT DE SOUTIEN

Afin de nous aider dans la diffusion mondiale des Trois « **Ave Maria** », nous demandons aux personnes pieuses qui le peuvent, de prendre l'abonnement dit : « de soutien ».

Abonnement à vie : 6.000 francs.

Ce versement donne droit au titre de **Fondateur** et à une participation à **perpétuité** aux 364 messes, aux mérites et aux prières de l'Œuvre.

On peut faire participer **les défunts** aux mérites de la propagande et des messes, moyennant 400 francs pour **10 ans**, 2.000 francs à **perpétuité.**

Pour toute demande de renseignements, s'adresser au **R. Père Directeur de Notre-Dame de la Trinité**, à Blois (Loir-et-Cher), France. — Chèques Postaux Paris, C.C. 306-10.

Blois le 19 octobre 1921.

Avec l'approbation de l'Ordinaire

F

4

A

§ I. - But

Cette Archiconfrérie a pour but :

1° De **remercier les trois Personnes divines des grands privilèges de Puissance, de Sagesse et de Miséricorde qu'elles ont accordés à Marie** ;

2° D'obtenir, par la Vierge Immaculée, **toutes grâces,** particulièrement de ne point **pécher** et de **mourir dans l'amitié de Dieu.**

§ II. - Conditions

1er **Degré** : Pour être associé au premier degré, il suffit de **se faire inscrire** (1) sur les registres de l'Archiconfrérie, en donnant ses noms de baptême et de famille et de **réciter, chaque jour, Trois « Ave Maria »** aux intentions de l'Association.

Le péché mortel étant l'unique obstacle **à** la persévérance finale ou à la bonne mort, **on conseille,** suivant l'esprit de saint Léonard de Port-Maurice et de saint Alphonse de Liguori, de réciter les Trois **Ave Maria,** le matin et le soir en ajoutant l'invocation suivante : « O ma Mère, préservez-moi du péché mortel pendant ce jour », — **le matin** — et, **le soir,** « pendant cette nuit ».

Pour se préparer aux fêtes de l'Immaculée Conception, de l'Annonciation et de l'Assomption, les Associés sont invités à réciter la formule dite de la **Neuvaine à N.-D. de la Trinité.** Ils feront utilement cette Neuvaine, dans le cours de l'année, pour obtenir toutes sortes de grâces par la Puissance, la Sagesse et la Miséricorde du Cœur Immaculé de Marie, et pour avoir part à la Bénédiction Apostolique accordée aux Membres de l'Association par les Souverains Pontifes Pie X et Benoit XV.

2e **Degré** : Le deuxième degré concerne les **Zélateurs.**

(1) L'inscription est gratuite. Il est très conseillé toutefois de se procurer un certificat (image-souvenir), lequel est envoyé sur demande moyennant la somme de 20 francs, montant des frais.

B

Le Zélateur s'engage en outre : A) à s'employer **de tout son Zèle, et dans la mesure de ses moyens,** à faire connaître et aimer la **salutaire pratique** des Trois **Ave Maria.** — B) A renouveler en esprit de réparation, le premier samedi de chaque mois, après s'être confessé et avoir communié, sa consécration à la Vierge puissante, sage et miséricordieuse. On conseille de se servir **à** cette fin de la formule suivante :

« 1° Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les anges et tous les saints du paradis, comme la **Fille du Père Eternel,** et je vous consacre mon âme avec toutes ses puissances. **Je vous salue, Marie,** etc...

« 2° Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les anges et tous les saints du Paradis, comme la **Mère du Fils unique,** et je vous consacre mon corps avec tous ses sens. **Je vous salue, Marie,** etc...

« 3° Je vous vénère de tout mon cœur, Vierge très sainte, plus que tous les anges et tous les saints du paradis, comme l'**Epouse chérie du divin Esprit,** et je vous consacre mon cœur avec toutes ses affections, vous priant de m'obtenir de la Très Sainte Trinité toutes les grâces nécessaires à mon salut. **Je vous salue, Marie,** etc...

(500 **j. d'indulg.** chaque fois. — **Ind. pl. une fois le mois, aux conditions ordinaires).**

§ III. - Obligations

Les engagements du 1er et du 2e degré **n'obligent pas sous peine de péché.**

§ IV. - Avantages

Tous les premiers samedis du mois, et, de plus, aux trois fêtes principales de l'Archiconfrérie, une messe est célébrée au Sanctuaire de Notre-Dame de la Trinité en faveur de tous les associés **vivants et défunts.**

C

En outre, de nombreuses **indulgences et de précieux privilèges** sont accordés aux Associés, aux Zélateurs et Directeurs. (Bref de Benoit XV. 30 juillet 1921).

Indulgences et Privilèges de l'Archiconfrérie

§ I. - Indulgences

A) **INDULGENCES PLENIERES.**

1. **Le jour de l'inscription** ;
2. Chaque année, aux jours de fêtes qui suivent :
Immaculée Conception,
Annonciation,
Assomption,
Sainte Mechtilde (26 février),
Saint Joseph (19 mars),
Saint Gabriel Archange (24 mars),
Saint Antoine de Padoue (13 juin),
Saint Alphonse de Liguori (2 août),
Saint François d'Assise (4 octobre),
Saint Léonard de Port-Maurice (26 novembre),
et le **premier samedi** de chaque mois.

Conditions : Confession, communion, visite qu'on peut faire depuis midi de la veille jusqu'à minuit de chacune des fêtes précitées, dans la chapelle de l'Association des Trois **Ave Maria,** là où elle existe, sinon, dans n'importe quelle église ou chapelle publique ; prière aux intentions du Souverain Pontife.

3. **A l'article de la mort.** — Conditions : confession, communion (si possible) : invoquer au moins d'un cœur contrit le Saint Nom de Jésus, si on ne peut l'invoquer de bouche.

B) **INDULGENCES PARTIELLES.**

a) **Pour tous les Associés :**

1. — **7 ans et 7 quarantaines** chaque fois qu'ils

D

BULLETIN D'ADHESION A L'ARCHICONFRERIE DES TROIS « AVE MARIA »

—:—

Je soussigné désire être inscrit sur les Registres de l'**Archiconfrérie des Trois « Ave Maria ».**

Je désire également recevoir un **certificat d'inscription** et joins à cet effet la somme de 20 francs.

(Si l'on ne désire pas de certificat d'inscription, rayer la seconde formule). L'inscription est alors **absolument gratuite).**

Nom .....

Prénom (indispensable) .....

Rue ..... No . .

à ..... par .....

Département .....

(Ecrire très lisiblement)

G

Quelques symboles

La Trinité est souvent symbolisée par 3 cercles égaux entrelacés, ou un triangle équilatéral.

Le Père : un personnage majestueux, tenant le globe terrestre en ses mains — ou simplement une main : Dieu créateur du monde.

Le Fils : une simple croix, par laquelle il sauve le monde — ou bien son anagramme XP : les deux premières lettres de son nom grec — ou bien un poisson : signe par lequel on le désignait dans la primitive Eglise pour se reconnaître entre chrétiens et se cacher des persécuteurs.

L'*Esprit-Saint :* une colombe, comme au baptême de Jésus.

E

BIBLIOGRAPHIE

« *Basilique Notre-Dame de la Trinité* », plaquette de 58 pages, 17,5 × 24, très nombreuses illustrations, textes des critiques d'art. — Prix : 5,00 N.F.

« *Les Vitraux de Notre-Dame de la Trinité* », plaquette de 32 pages du P. Godefroy. — Prix : 1,00 N.F.

« *Histoire et pratique* », brochure de 32 pages résumant l'histoire et l'esprit de l'Œuvre. — Prix : 0,50 N.F.

« *Notre-Dame de la Trinité* ». Méditations théologiques, par le T.R.P. Didier, Capucin. 3 volumes de spiritualité mariale et trinitaire. — Prix, chaque volume : 8,50 N.F., les 3 : 22 N.F.

•

AU PETIT MAGASIN

OUVRANT SUR LE NARTHEX

Impr. N.-D. de la Trinité, Blois

F

5

Basilique Notre-Dame de la Trinité

Historique

Cette église a été bâtie pour honorer la Très Sainte Vierge dans ses rapports ineffables avec les Trois Personnes de la Très Sainte Trinité (d'où son vocable, le plus complet qui soit), pour servir de centre de prière et de lieu de pèlerinage aux membres de l'Archiconfrérie universelle des Trois Ave Maria. Commencée en 1932 elle fut consacrée en 1949 et élevée au titre de Basilique mineure en 1956. L'architecte, Paul Rouvière, fut tué à la guerre en 1939. Les travaux ont été poursuivis par M. Yves Froidevaux.

Le Maître-Autel

C'est la pièce maîtresse de la Basilique, comme de toute église : une énorme pierre (le Christ) reposant sur douze colonnes (les douze apôtres). Le Saint-Sacrement se trouve dans la chapelle latérale du Christ-Roi

A

Ornementation

La *mosaïque* représente le couronnement de la Vierge par les trois Personnes divines : c'est l'apothéose de Notre-Dame de la Trinité. Quatre prophètes, quatre patriarches, quatre évangélistes, enfin les Anges et les Saints acclament la Trinité et leur Reine. (Œuvre de Louis Barillet, Le Chevallier et Jean Barillet).

Sous la mosaïque, des *bas-reliefs*, en sculptures sur béton frais, œuvre vigoureuse et gracieuse à la fois de Lambert-Rucki, représentent des scènes de la vie de Notre-Seigneur.

Les *cinq tapisseries* évoquent les interventions des Papes en faveur de la dévotion des Trois Ave Maria et de la construction de la Basilique.

Le *pavillon* et la *clochette*, dans les ambons, signifient que cette église est une basilique.

Vitraux

Quatorze grandes verrières éclairent la partie haute de la nef et chantent la gloire de Notre-Dame en retraçant son histoire à partir de la Prédestination, jusqu'à sa glorieuse Assomption. Quatorze vitraux encore, moins grands, illustrent, dans les chapelles latérales, les textes, à gauche, de l'Ancien Testament, à droite, du Nouveau Testament, se rapportant à la Sainte Trinité. Enfin 42 petits vitraux rappellent l'histoire de la pratique des Trois Ave Maria. L'ensemble représente près de 500 mètres carrés d'authentiques vitraux dus aux maîtres-verriers Louis Barillet et Le Chevallier.

Chemin de Croix

Œuvre grandiose, magistrale du grand artiste *Lambert-Rucki*. Même technique — créée par l'auteur — que celle employée pour les bas-reliefs du pourtour du chœur : sculpture sur ciment frais.

Chapelle du Christ-Roi

C'est la chapelle du Très Saint-Sacrement, à droite du maître-autel. L'ornementation en est due, pour les sculptures, à Lambert-Rucki ; le Christ, un Christ glorieux, est en bois polychrome du même auteur.

Chapelle de l'Immaculée

Faisant suite à la chapelle du Christ-Roi, la chapelle dédiée à l'Immaculée pour le centième anniversaire de la proclamation du dogme, présente à la vénération des fidèles la statue de *Notre-Dame de la Trinité*. La Vierge Immaculée, écrasant sous son pied le serpent infernal, contemple, recueillie, la Trinité Sainte, dont elle est le temple par excellence. (Œuvre de Marie Roux-Colas).

Façade

La sculpture monumentale représente Notre-Dame conduisant l'humanité vers la Sainte Trinité par son Fils mort en croix pour le salut du monde.

Sur les colonnes du *narthex* dix personnages (Judith, Ruth, David, Rébecca, Achaz, Jérémie, Sibylle de Cumes, Isaïe, Michée, Esther) : ce sont des prophètes de l'Incarnation ou des préfigurations de la Mère du Messie. Toutes ces œuvres sont dues au ciseau des frères Martel. Au-dessus des portes trois bas-reliefs délicats de Roux-Colas, représentent l'Immaculée Conception, l'Annonciation, l'Assomption.

Le Clocher

C'est un campanile au sens propre du terme, puisqu'il contient 48 cloches, un des plus beaux carillons d'Europe. L'ascension en est facile. Magnifique panorama.

La Crypte

A gauche du chœur, dans l'église, un escalier conduit à la Crypte. C'est le lieu du recueillement et de la prière par excellence pour les dévots de Notre-Dame de la Trinité. Au-dessus de l'autel une œuvre de Bizette-Lindet représent Notre-Dame comme l'objet des complaisances des trois Personnes divines. Couvrant le chœur, comme d'un dais, une mosaïque de Marthe Flandrin, évoque le vocable marial « Tour d'ivoire ». Vingt lampes qui brûlent en permanence présentent à la Vierge toute puissante et toute bonne, les actions de grâces et les prières des fidèles.

Au fond de la crypte, le tombeau du constructeur, le P. Clovis, Capucin, et une stèle en mémoire de l'architecte M. Paul Rouvière.

Fiche (2). Notre-Dame de la Trinité (Blois).

Histoire et pratique de la dévotion des trois "Ave Maria", 1950, éd. Notre-Dame de la Trinité, Blois, 32 p.

Fondements théologique et historique de cette dévotion : recommandée par la Vénérable Marie d'Agreda : cité mystique, 3e partie, livre VIII, chap. XX, n° 749. Sainte Mechtilde : le livre de la grâce spéciale, chap. XLVII, 1ère partie.

Erection de la archiconfrérie des trois Ave Maria. pp. 12-14 :

rappel des indulgences attachées à la récitation des 3 Ave.

Léon XIII : 200 jours d'indulgence, une fois le jour, à tous les fidèles du monde entier qui réciteraient les 3 Ave Maria du matin et du soir avec l'invocation " O ma Mère préservez-moi aujourd'hui du péché mortel ".

Pie X (27 sept. 1903), accorde la Bénédiction apostolique à tous ceux qui observent cette pratique.

Bref du 30 juillet 1921. par lequel Benoît XV érige l'Archi-confrérie universelle des Trois "Ave Maria".

Statuts. p/25. 27.

Organes de propagande: (ed. à Blois)

Notre-Dame de la Trinité - revue mensuelle.

Petit apôtre de Notre-Dame de la Trinité.

Liaison avec les Capucins de Blois d'après Basilique de Notre-Dame de la Trinité, plaquette de 58 p. en vente à Blois.

En 1902, le P. Jean-Baptiste de Chémery avait fondé l'oeuvre mariale de Blois.

Siège: une vieille maison aux grands Degrés Saint-Louis, près de la cathédrale.

Fiche (2)

Son successeur le P. Clovis donne une grande extension à l'œuvre, édite Le Propagateur des Trois Ave Maria (45.000 ex. en 1925). Il veut construire une basilique. - Il ouvre une souscription.

28 avril 1934, il obtient de Pie XI un motu proprio accordant la bénédiction apostolique à tous les fidèles qui ont contribué ou contribueront à la construction du sanctuaire qui se poursuit à Blois « pour honorer la Bienheureuse Vierge Marie sous le vocable de Notre-Dame de la très Sainte Trinité et pour servir dignement de siège à l'Archiconfrérie des Trois Ave Maria, depuis longtemps déjà répandue dans le monde entier ».

La basilique commencée en 1932, fut consacrée en 1949, basilique mineure en 1956.

Image. Placée à droite du maître-autel. petite chapelle, en dessous de la chapelle du Christ-Roi.
Oeuvre de Madame Roux-Colas.
On fait brûler des cierges dans cette chapelle, surtout le jour de la Trinité

Pratiques du pèlerinage. La fête patronale: la Trinité réunit une nombreuse assistance de Blois, et des environs.
Gd Messe célébrée par l'évêque.
pas de lectures d'évangiles.
Pèlerins venant de l'ouest. cette année un car venant de Loire Atlantique.

Dévotion propagée par les Capucins, qui ont un grand f couvent, un foyer d'accueil. Assez grande affluence au cours de l'année, mais qui n'est pas toujours liée au pèlerinage.

N-D des TROIS AVE ou de LA TRINITÉ

Basilique de la Trinité, BLOIS

7

Archiconfrérie des Trois Ave Maria érigée le 30 juillet 1921.

Basilique de la Trinité, commencée en 1932, consacrée en 1949, élevée au titre de Basilique mineure en 1956.

La dévotion est propagée par l'Archiconfrérie des Trois Ave Maria, d'où l'origine des pèlerins, venant surtout des régions de France (Ouest en particulier) et d'Outre Mer où l'Archiconfrérie compte des adhérents.

Pèlerin à la fête de la Trinité et toute l'année

Renaissance 17 mai 1964

8

La fête de la Trinité à la basilique

Dimanche prochain 24 mai, la basilique Notre-Dame de la Trinité célèbre sa fête patronale, qui sera marquée par les cérémonies suivantes :

10 h 30 : messe pontificale célébrée par S. Exc. Mgr Goupy, évêque de Blois.

15 heures : vêpres solennelles, sermon par le R. P. Marcel. Salut solennel.

16 heures : concert de carillon exécuté par M. Delapierre, de l'école internationale de Malines.

Bulletin de la Société Archéologique, scientifique et litter. du Vendômois

[BN. 8° Lc[19] 64. S: Hja 97 (3)]. Impr. R. Sille, 21 Av. Maunoury, Blois

1939-1957

articles

Rémy Fouquet : Sur le nom d'une commune vendômoise : Saint-Julien-le-Vendômois (1950) pp. 17-24 [Etude d'toponymie]

J.-E Weelen : Le Neuvième centenaire de la Consécration de l'Eglise Abbatiale de la Trinité de Vendôme, pp. 42-44 (1950)
[bref aperçu historique : mention au pèlerinage : "Si le patronage de l'Eglise abbatiale fut acquis, dès l'origine, sur le conseil de l'évêque de Chartres, Thierri, à la Très Sainte Trinité, son nom populaire vint de la Sainte Larme, rapportée de l'Orient par Geoffroy Martel. « Ma Dame Saincte Larme », comme disaient les pèlerins, symbolisait, d'une manière presque immatérielle, la compassion de Jésus et sa « tristesse devant l'ingratitude humaine ». Voir, sur la Sainte Larme, l'ouvrage du Marquis Achille de Rochambeau, anc. prés. de la Société, "Voyage à la Sainte Larme de Vendôme, 1874, qui résume les travaux antérieurs" (p. 43)]

J. Dutarq : Sur une Statue de Saint Martin, ~~pp. 42~~ (1951) pp. 42-44
[photogr. et description de la statue de St. Martin, groupe équestre en bois, de la fin du XVI siècle. L'artiste a voulu figurer le célèbre geste d'Amiens : Martin encore catéchumène vêtant un pauvre de la moitié de son manteau : le pauvre s'appuie sur les béquilles "ainsi qu'on en voyait sur les routes de pèlerinage" (42)
Caractère folklorique marqué par la polychromie.

J.-E Weelen : le Mobilier de la Trinité de Vendôme sous le premier Empire et la Restauration, (1955) pp 31-42
[Reconstruction de l'intérieur de l'Eglise et ses origines]

Vicaire Général Delort : Simples Notes sur l'iconographie Mariale de la Trinité de Vendôme (1956) pp. 33-43
[quelques remarques historiques précieuses]

1958-1959

- Rien sur les cultes et les pèlerinages.

BLOIS P L.-et-Ch. 64-⑦. G. **Châteaux de la Loire** - 36426 h. Alt. 73.

Principales curiosités : Château ★★★ ; Promenade autour du Château ★★ (15 mn).

Autres curiosités : Église St-Nicolas ★ (Z); Hôtel d'Alluye ★ (Y **A**); Église N.-D.-de-la-Trinité ★ (X **D**); Jardins de l'ancien Évêché ⋞ ★ (Y **B**) - D - ESSO 6 pl. Victor-Hugo ☎ 78.06.49 - A. C. O., 23 bis, r. Denis-Papin ☎ 78.03.21 - T. C. F., M. Leroux, 13 r. Porte-Côté ☎ 78.20.04.

Paris 171 ① - Angers 152 ⑥ - Bourges 106 ③ - Chartres 102 ⑧ - Châteauroux 96 ③ - Limoges 219 ③ - Loches 63 ④ - Le Mans 109 ⑦ - Orléans 56 ① - Tours 60 ⑤.

BLOIS

Angleterre (R. d')	Y	2
Beauvoir (R.)	Y	4
Bourg Moyen (R. du)	Z	5
Bourg St-Jean (R.)	Y	6
Château (Pl. du)	Z	7
Clouseau (Mail)	Y	8
Commerce (R. du)	Z	9
Contant (Q. Amédée)	Z	10
Fontaine des Elus (R.)	Y	12
Fossés du Château (R.)	Z	13
Gast (R. du Pont du)	Y	14
Houdin (R. Robert)	Z	15
Louis XII (Pl.)	Z	16
Munier (R.)	Z	17
Orfèvres (R. des)	Z	18
Palais (R. du)	Y	19
Papegaults (R. des)	Y	20
Papin (R. Denis)	YZ	
Porte-Chartraine (R.)	Y	22
Porte-Côté (R.)	Y	23
Puits Châtel (R. du)	Y	24
St-Jean (Quai)	Y	26
St-Louis (Pl.)	Y	27
St-Lubin (R.)	Z	28
Saussaye (Q. de la)	Z	29
Victor-Hugo (Pl.)	Z	30
Wilson (Av.)	Z	

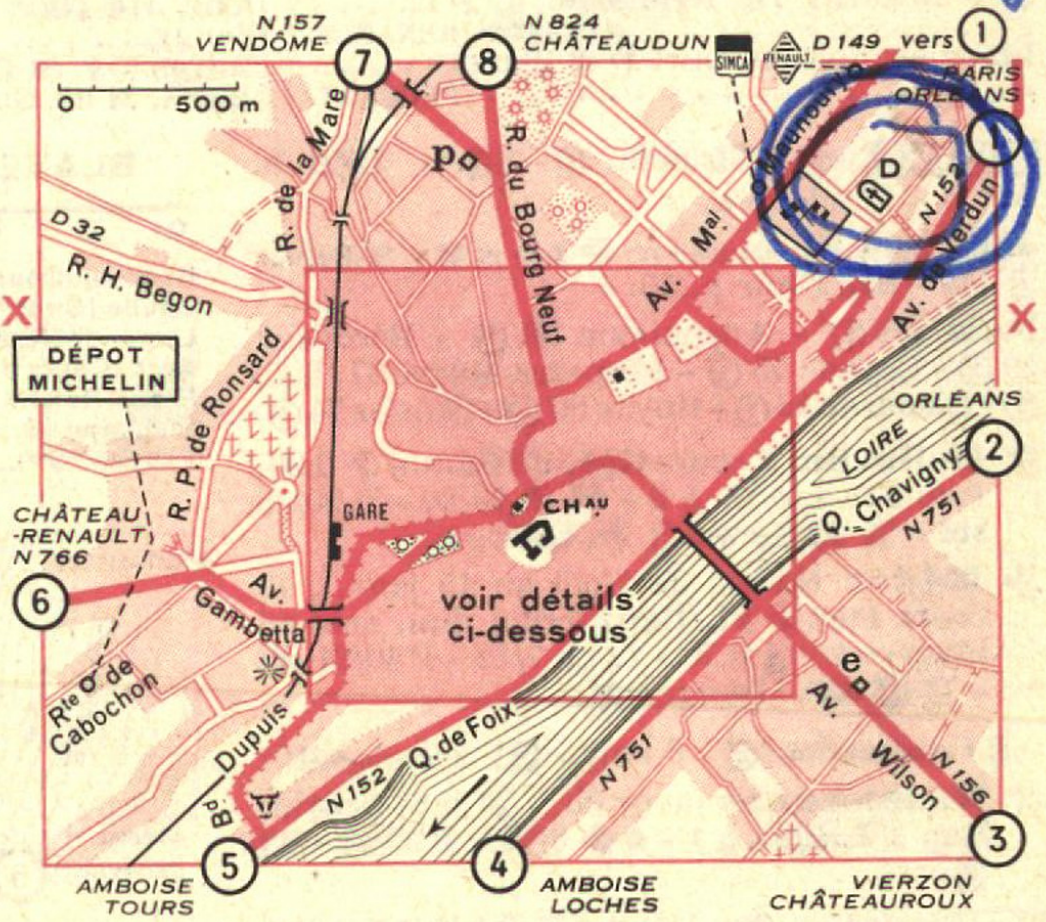

10